

Juillet 2023

BAZOCHES INFOS

**MAIRIE
DE BAZOCHES**
2 Place de la Mairie
58190 Bazoches

Tel : 03 86 22 10 55

mairiedebazoches
@orange.fr

www.bazoches.net

Secrétariat ouvert
lundi et jeudi
14h00 à 17h00

BIBLIOTHEQUE

Tous les jeudis de
15h00 à 18h00
Des livres pour
petits et grands



Edito du maire

Le Bazoches Infos de juillet arrive enfin... en août.

Nous avons en effet souhaité attendre que juillet soit passé pour pouvoir faire le bilan sur tous les événements, très riches, qui ont émaillé ce début d'été et que je vais vous détailler dans les articles à suivre.

Dans ce bulletin également des détails sur le travail réalisé par la commune et les projets que nous comptons mettre en place avant l'hiver.

L'édition de juillet est traditionnellement consacré à la présentation des budgets prévisionnels de la commune et du service de l'eau.

Les budgets ont été votés à l'unanimité sans hausse des taxes, vous en trouverez le détail page suivante.

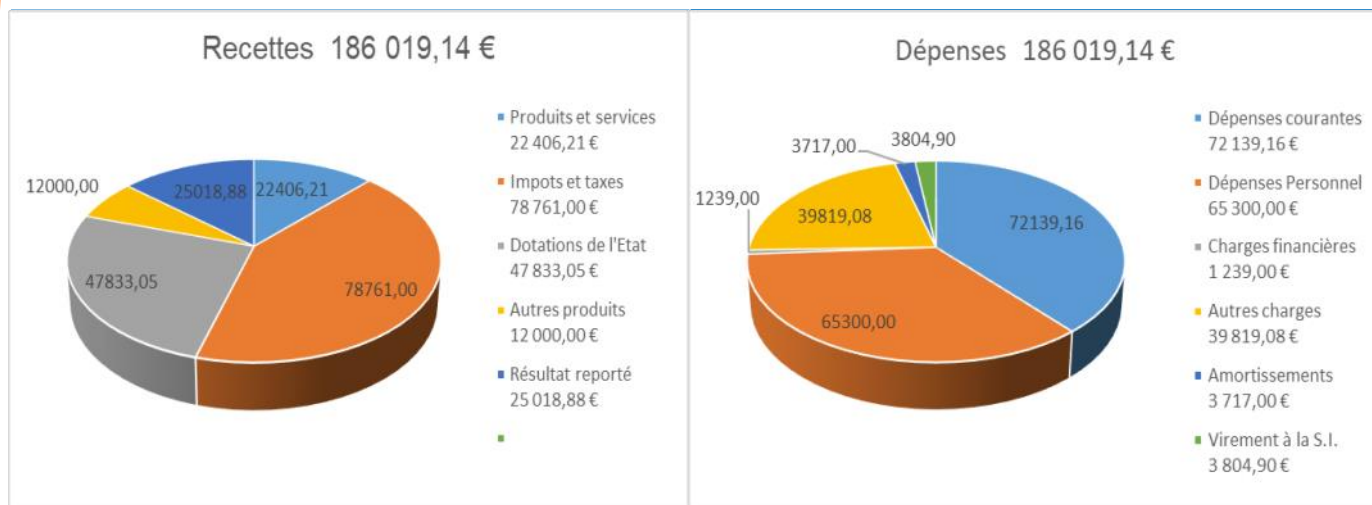
Pour terminer ces quelques lignes, le conseil municipal et moi-même, vous souhaitons de passer une très belle fin d'été.

Jean-Marie Pautrat



Budget communal 2023

Fonctionnement



Investissements

Travaux restants à réaliser de 2022 :

Toiture annexe de la maison communale 23 540.98 €

Investissement 2023 :

Achat d'un tracteur tondeuse 12 576.00 €
 Dossier de consultation des entreprises (Eglise) 12 000.00 €
 Travaux APC (rénovation énergétique) 6 300.00€
 Abribus (rue de l'abbé Goulot) 3 000.00€
 Etude sécurité RD 958 2 000.00€

Budget du service de l'eau 2023

Fonctionnement

<u>Dépenses : 40 568.66€</u>	<u>Recettes 40 568.66€</u>
Achat d'eau, électricité, entretien, réparations, télégestion, intérêts emprunts, redevance agence de l'eau, personnel, amortissements.	Vente de l'eau, abonnements, redevance agence de l'eau, amortissements subventions, résultats d'exploitation N-1.

Investissements

<u>Investissement 2023 :</u>	
• Achat de compteurs	5 000.00€

Les travaux programmés d'ici la fin de l'année

- La dernière semaine d'août des travaux de rénovation énergétique programmés à l'Agence Postale Communale seront réalisés durant les congés de Véronique.

Ils consistent en la diminution du volume à chauffer en réduisant la hauteur sous plafond, une bonne isolation, le remplacement des vieux convecteurs type « grille-pain » par du matériel performant ainsi que le remplacement de la porte d'entrée et du rideau.



- A la rentrée de septembre, un abribus sera installé au nouvel arrêt de la ligne de ramassage scolaire devant l'Agence Postale Communale
- En octobre les toilettes de la maison communale vont faire l'objet de travaux pour installer un WC aux normes handicapés et carreler les 2 autres.

- **Durant cette période, nous souhaitons redonner un coup de jeune à la salle de la maison communale (papier, peinture et boiseries)**

Pour cela nous aimerions réaliser un chantier participatif où les Bazochois volontaires pourraient œuvrer ensemble pour rénover leur salle communale, comme cela avait été fait dans le passé.

Nous proposons aux volontaires de se faire connaître en mairie dès maintenant afin de pouvoir organiser de la meilleure façon cette action.



Point sur les événements de juillet

1) Festival Château Perché

Cet événement a suscité depuis son annonce, en octobre dernier, beaucoup de méfiance et de crainte chez bon nombre d'habitants de Bazoches, des fausses vérités ont circulé.

Pour notre part, nous étions sereins, les renseignements pris auprès des communes ayant reçu le festival depuis son début en 2015, étaient unanimes pour louer l'organisation et la bonne tenue des festivaliers. Aucune dégradation n'avait été constatée.

La qualité du dossier présenté par les organisateurs, qui servira de référence dans

la Nièvre au dire du directeur de Cabinet du Préfet, ainsi que le soutien de la Préfecture et de tous les services de l'Etat concernés, représentaient une garantie importante.



A l'heure du bilan, on ne peut que constater que ces informations se sont concrétisées à Bazoches. Nous avons tous pu apprécier la politesse et la bienveillance des festivaliers, l'absence de dégradations et de débordements. La qualité du service d'ordre intérieur



et le travail des gendarmes ont été remarquables. Les organisateurs ont tenu leurs promesses, les habitants de Bazoches ont, suivant leur choix, eu accès gratuitement au festival ou ont été dédommagé de la valeur de l'entrée. La souscription pour les travaux de rénovation de notre église a été abondée à hauteur de 15 000 €.

Certes il y a eu des contraintes, la plus notable a été le bruit durant ces trois jours sur la commune et même au-delà. D'après les remontées que nous avons pu recueillir, tout le monde n'a pas été impacté de la même façon, suivant le

lieu ou la sensibilité de chacun. Sur ce point également les organisateurs ont tenu leur promesse, ceux qui le souhaitaient avant ou pendant le festival ont été relogés à l'extérieur.

2) Stand P'tit Dèj. « 1,2,3 perchés »

La plus grande satisfaction de ce festival est sans nul doute le succès du stand P'tit Dèj. « 1,2,3 perchés » du camping tenu par les bénévoles des trois associations de Bazoches: les Amis de l'Eglise, Les Nuits Musicales, le Club Culture et Loisirs. Sous la houlette de François, les quelques 37 bénévoles ont travaillé dur mais dans la bonne humeur, ils ont pu apprécier ces moments de convivialité et de cohésion incroyable. La récompense est là, puisque chacune de ces associations se voit créditée de 2 500 €.



3) Souscription auprès de la Fondation du Patrimoine pour les travaux de rénovation de l'Eglise.

Le dossier de l'église avance, après l'obtention du permis de construire le 16 mars 2023, la recherche des financements auprès de la DRAC, de la Région, du Département etc. semble aboutir.

L'architecte M. BURI monte actuellement le dossier de consultation des entreprises, qui sera mis en ligne le 28 août prochain. Nous devrions avoir les résultats de cette consultation courant octobre et les travaux de la 1^{ère} tranche devraient débuter au printemps 2024. Cette première tranche comprend les travaux de maçonnerie et les enduits extérieurs de la nef, des chapelles et du cœur. Une deuxième tranche comportant les travaux de maçonnerie, les enduits, les gouttières du clocher ainsi que la toiture de la chapelle St. Franchy devrait suivre en 2025. Dans la recherche de financement, Château Perché a également été le support du lancement de la souscription auprès de la Fondation du Patrimoine.

C'est sur une botte de paille du stand « 1,2,3 perchés » que la convention a été signée par M. DELY représentant la Fondation du Patrimoine, le Maire et Robert Sauterel représentant l'association des amis de l'église.

Cette souscription est un appel aux dons, sachant que chaque don ouvre le droit à un crédit d'impôt de 66% du montant versé. Nous allons bien-sûr contacter le maximum de personnes, d'associations, d'entreprises, de sociétés susceptibles de nous aider.

Mais les premiers intéressés, c'est vous, les Bazochois, nous comptons bien-sûr sur votre générosité pour participer au financement des travaux de votre bien, de votre église. Vous trouverez dans ce bulletin un coupon vous donnant toutes les informations nécessaires



4) Le 14 juillet

Suivant la tradition, la municipalité a offert aux Bazochois un moment très agréable de convivialité autour d'un buffet dans les jardins de la maison communale suivi d'un feu d'artifices.

Nous avons été très heureux de constater l'affluence, vous étiez près d'une centaine, habitants permanents, résidents secondaires et nouveaux arrivants dont nous avons eu le plaisir de faire connaissance à cette occasion.

Un grand merci à tous pour votre présence et ce moment partagé très agréable.



5) LES NUITS MUSICALES

Cette année le festival des Nuits Musicales était sous le signe de l'Espagne et de Carmen. Mais cette édition 2023 a été très particulière puisque Les Nuits Musicale et le Ciné-Bazoches se sont réunis pour offrir aux spectateurs un festival de grande qualité.

Vendredi 21 après une ouverture de pur flamenco avec Catalina Gimenez au chant et Gonzalo Almaraz à la guitare, le film « Carmen » de Carlos Saura a été projeté en plein air dans les jardins de la maison communale, puis suivi le samedi et dimanche en l'église St. Hilaire par l'Opéra « Carmen » de Georges Bizet.

Les organisateurs ont été très heureux d'accueillir un public très nombreux, auquel ils ont fait partager avec les artistes des moments très agréables.

De l'avis de tous, 2023 a été un très bon cru.



LES MANIFESTATIONS A VENIR

- Le 15 août, en souvenir de l'ancien pèlerinage « rencontre à Saint Roch », à 16h départ de l'église de Bazoches pour aller à pieds jusqu'à la chapelle de Saint Roch et partager là un cocktail dinatoire, des chants etc...
- Le 19 août, le festival Nature en Livres fait étape à Bazoches
Visite des jardins du château de Vauban par sa propriétaire, lectures de poésie, retour pédestre (ou en voiture) par Champignolles et le chemin de la Messe, arrivée au bas du village, rencontre d'habitants et découvertes des jolis lieux en allant jusqu'à l'église Saint Hilaire, lecture musicalisée avec le DUO ENTRACTE harpe et flute et enfin pot convivial dans les jardins de la maison communale.
- Le 2 septembre, vu le succès de l'année dernière, le concours de boules est reconduit.
- Les séances mensuelles du « Ciné-Bazoches » dont la prochaine est programmée le 23 août avec la projection du film « Comme un poisson dans l'eau »

LE PIEGEAGE

Il nous a été rapporté qu'un chat est rentré blessé dans une maison du bourg, le vétérinaire a conclu que l'animal avait été pris dans un collet.

Il nous paraît donc important de rappeler les règles qui régissent le piégeage.

Pour piéger (pose de collets, pièges, cages etc.) il est obligatoire :

- D'être titulaire d'un agrément suite à une formation dispensée par la Fédération Départementale des Chasseurs.
- D'avoir fait une déclaration triennale de piégeage en mairie.
- De respecter l'éthique du piégeage (distance des habitations, respect de l'animal)
- De ne piéger que les espèces autorisées et durant les périodes autorisées.

A ce jour, aucun piégeur ne possède une déclaration valide en mairie

CONSEIL MUNICIPAL

Lors du conseil municipal du 6 juillet, Florence Chapuis a été élue 2ème adjointe elle aura en charge :

- les relations avec les cités de caractère de Bourgogne-Franche-Comté
- La gestion de la maison communale
- La communication

Tous nos vœux l'accompagnent dans ses nouvelles fonctions

